



Garantie écran sur entreprise en cessation d'activité

Par **rillette**, le **18/10/2008** à **13:28**

Bonjour,

Je voudrais savoir quels sont les recours possibles, pour un écran de marque Belinea, 19 pouces, qui ne fonctionne plus (plus de tension) .

Une garantie sur site est valable jusqu'en Juin 2009 mais l'entreprise semble avoir arrêté leurs activités.

La valeur de l'écran est de 300€.

Merci pour votre aide.

Richard